

L'E.N.F. c'est simple

toutes les réponses à vos questions, nouvelle version.....

Un jeune nageur
Licencié à la FFESSM



Un cadre FFESSM
certifié Evalueur ENF



Un club affilié FFESSM
et agréé ENF

Les questions que l'on se pose :

L'E.N.F. c'est quoi ?

Quels sont les objectifs de l'E.N.F. ?

Comment s'organise les pratiques au sein de l'E.N.F. ?

Comment faire pour intégrer le cursus l'E.N.F. ?

Est ce qu'un club FFESSM pratiquant une autre activité que la nage avec palmes peut obtenir un agrément E.N.F. ?

Qui peut valider les tests E.N.F. ?

Comment devient-on Evaluator ENF ?

Faut-il avoir fait passer des tests E.N.F. pour accéder à un niveau d'évaluateur ENF au dessus de celui que l'on possède déjà ?

Comment s'organise une session de passage des tests E.N.F. ?

Quelles sont les déclarations administratives obligatoires auprès de la Commission Nationale pour effectuer une formation ou un passage de tests ENF ?

Lors des formations I.E.F ou M.E.F1 nage avec palmes est ce que j'ai obligatoirement l'Evaluateur ENF1 ou ENF2 en ayant suivi la formation de cadre nage avec palmes ?

Comment est composé le numéro des évaluateurs ENF ?

Qu'est ce que le Sauv'nage ?

Qu'est ce que le Pass'sports de l'eau ?

Qu'est ce que le Pass'compétition ?

Un évaluateur ENF- FFN peut il valider un test dans une structure FFESSM ?

Un enfant qui est licencié dans un club non agréé E.N.F. peut il passer et valider un test E.N.F. ?

Il y a t-il une différence entre formateur et évaluateur ?

Les tests sont ils reconnus en dehors de l'E.N.F. ?

A partir de quelle date les tests E.N.F. seront-ils obligatoires pour participer à une compétition FFESSM ?

Pour les autres tests y a –t- il une obligation de les obtenir ?

Est ce que les tests peuvent être modifiés assez souvent ?

J'ai un Sauv'nage délivré par une autre fédération, est-il valable à la FFESSM ?

Le Pass'compétition semble restrictif, qu'en est-il réellement ?

Quelles sont les préconisations fédérales pour l'apprentissage des tests ENF ?

Quels conseils pouvez vous donner pour la réalisation des tâches ?

Le Pass'compétition doit il être réalisé lors d'une compétition ?

L'agrément de mon club doit il être renouvelé chaque année ?

La formation d'évaluateur ENF 2 doit-elle être réalisée au niveau national ?

Un évaluateur ENF 1 est-il obligatoirement évaluateur du club où il est licencié ?

Qu'est ce que veut dire "passer un test" ?

Est ce qu'il y a un chronologie pour passer les tests selon l'âge ?

Où peut-on trouver toutes les informations sur l'E.N.F. ?

Où peut-on se procurer les livrets et diplômes l'E.N.F. ?

L'E.N.F. c'est quoi ?

L'ENF est un programme de formation des nageurs mis en place par différentes fédérations dont la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous Marins (FFESSM), réunies au sein du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (C.I.A.A.) qui regroupe 18 fédérations.

Ce programme s'articule autour de trois étapes dans lesquelles l'enfant développe des compétences variées.

- Le Sauv'nage
- Le Pass'sports de l'eau
- Le Pass'compétition

Chacune de ces étapes sont validées par un test dont la réussite est indispensable pour pouvoir passer à l'étape suivante. A terme, les enfants devront avoir validé toutes ces épreuves pour pouvoir participer ensuite aux compétitions du programme fédéral officiel.

Quels sont les objectifs de l'E.N.F. ?

Construire une architecture des pratiques qui tient compte de la richesse cumulée des disciplines de la « **Natation** ».

Donner à l'ensemble de nos licenciés une culture d'ouverture sur la « Natation » :

En favorisant la **pluridisciplinarité** : Partager et développer le concept avec les partenaires de la natation au sein du Conseil Interfédéral.

Et en donnant un **label Interfédéral** regroupant 18 fédérations membres du Conseil Interfédéral

Le principe : trois étapes chronologiques et incontournables

Garantir la sécurité des pratiquants :

Une première étape d'aisance dans l'eau qui prend en compte les **fondamentaux** d'un savoir nager pour tous : « **Le Sauv'nage** »

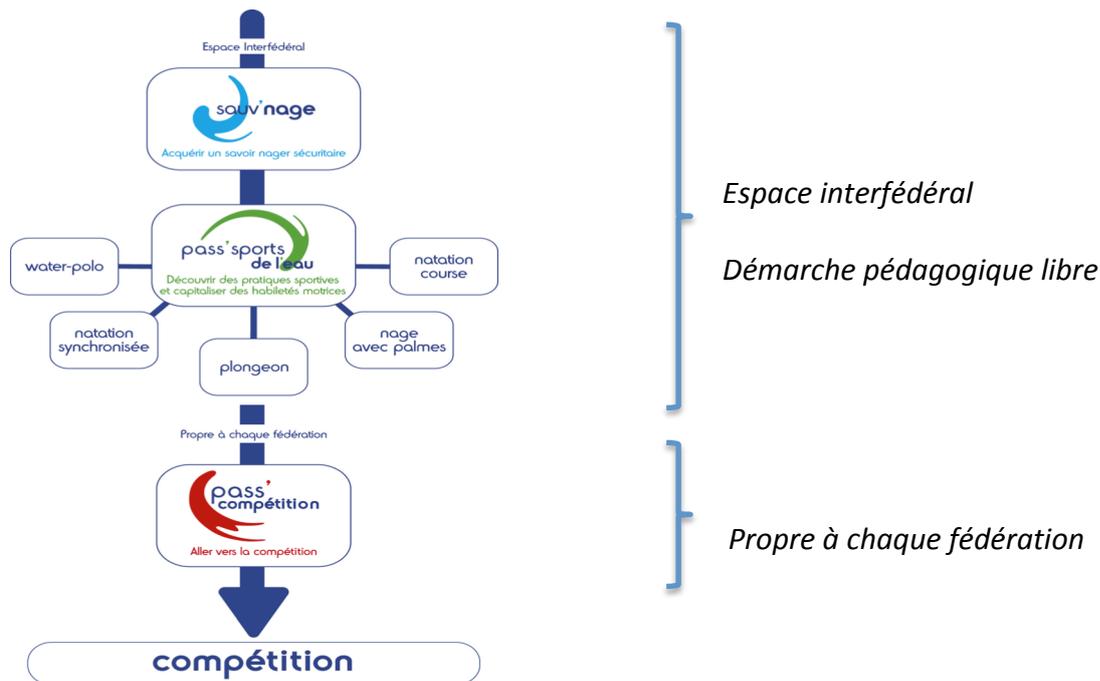
Enrichir et capitaliser les habiletés motrices :

Une seconde étape qui certifie des habiletés motrices et compétences sportives diversifiées à travers **la découverte des 5 disciplines** : « **Le Pass'sports de l'eau** » Natation course, natation synchronisée, plongeon, water polo et nage avec palmes.

Aller vers la compétition :

Une troisième étape qui garantit à son titulaire **un savoir faire minimum** pour aborder la compétition dans sa discipline : « **Le Pass'compétition** »

Comment s'organise les pratiques au sein de l'E.N.F. ?



Pour le Pass'sports de l'eau il faut passer, effectivement, les 5 tests (water-polo, natation synchronisée, natation course, plongeon, nage avec palmes) et en valider au moins 3.

Comment faire pour intégrer le cursus l'E.N.F. ?

Pour appartenir à l'E.N.F., il faut faire agréer son club affilié à la FFESSM. Les conditions d'agrément « Ecole de Natation Française » (E.N.F.) :

- Avoir renseigné et signé le formulaire de demande d'agrément et l'avoir envoyé à sa structure déconcentrée habilitée. (Codep ou Comité Régional) pour signature.
- Envoyer le formulaire d'agrément signé à la Commission Nationale NAP pour validation.
- Envoyer le formulaire d'agrément signé à sa Commission Régionale NAP pour information.
- Etre à jour de ses cotisations vis-à-vis de sa Fédération.
- S'engager à avoir au moins une personne titulaire de la qualification d'évaluateur ENF1, pour le test Sauv'nage (vous n'avez pas besoin d'avoir un évaluateur ENF lors de votre demande d'agrément).

L'agrément est délivré pour l'année sportive en cours, et renouvelé chaque année par tacite reconduction si les conditions requises par le cahier des charges sont respectées :

- Organisation d'une session test par an (Sauv'nage, Pass'sports, et/ou Pass'compétition)
- production des bilans.

La F.F.E.S.S.M. ou la Commission Nationale de Nage Avec Palmes représentative s'engage à donner une réponse dans les quinze jours qui suivent la réception du dossier d'agrément

La Fédération de tutelle (F.F.E.S.S.M.) peut, ne pas renouveler l'agrément, en cas de manquement entraînant une incidence négative sur la crédibilité de la démarche, les Fédérations membres du Conseil Interfédéral seront informées de la décision.

Est ce qu'un club FFESSM pratiquant une autre activité que la nage avec palmes peut obtenir un agrément E.N.F. ?

Oui, tout club affilié à la FFESSM peut demander son agrément E.N.F.

Qui peut valider les tests E.N.F. ?

Pour valider une session de Sauv'nage il faut être évaluateur ENF 1, pour évaluer une session de Pass'sports de l'eau il faut être évaluateur ENF 2 et pour le Pass'compétition c'est un évaluateur ENF 3.

Comment devient-on Evalueur ENF ?

Toute personne licenciée ou adhérente ayant le niveau de qualification requis, défini par sa Fédération, pour conduire une action d'enseignement et ayant suivi la formation «d'Evaluateur » correspondante. Les formations d'évaluateur ENF doivent être inscrites sur le calendrier formation.

La formation ENF1 est ouverte à tout encadrant titulaire du premier niveau d'**encadrement** d'une commission de la F.E.S.S.M. , pour la nage avec palmes il faut être Initiateur Entraîneur NAP ; il peut être aidé lors de la formation des nageurs par un assistant évaluateur ENF.

La formation ENF2 est ouverte aux ENF1 formés par la F.F.E.S.S.M. et de niveau Moniteur Entraîneur 1^{er} degré (MEF1) nage avec palmes, il peut être aidé lors de la formation des nageurs par un assistant évaluateur ENF.

Le Pass'compétition est certifié par un évaluateur ENF de 3^o degré et être minimum de niveau Moniteur Entraîneur 1^{er} degré (MEF1) de nage avec palmes, il peut être aidé lors de la formation des nageurs par un assistant évaluateur ENF.

Evaluateur ENF	Niveau requis FFESSM	Niveau requis ENF	Age minimum
Assistant Evalueur	Aucun	Formation ENF 1	14 ans
ENF 1	Initiateur FFESSM		18 ans
ENF 2	MEF 1 NAP	ENF 1	18 ans
ENF 3	MEF 1 NAP	ENF 2	18 ans

Faut-il avoir fait passer des tests E.N.F. pour accéder à un niveau d'évaluateur ENF au dessus de celui que l'on possède déjà ?

Oui pour le passage d'Evaluateur ENF1 à Evaluateur ENF2 il faut, en plus du MEF1 NAP, avoir participé à l'évaluation de **deux sessions** de passage du test « Sauv'nage ».

Comment s'organise une session de passage des tests E.N.F. ?

A partir de septembre 2013, toutes les sessions de passage des tests Pass'sports et Pass'compétition devront être déclarées auprès de votre Commission Régionale NAP pour inscription sur le calendrier national des formations.

Le passage du Sauv'nage se réalise sur une entité fédérale locale agréée ENF : club.

Le Pass'sports de l'eau est organisé sous la responsabilité d'une entité territoriale (Comité ou Codep) qui délègue l'organisation à un club agréé ENF, groupement de clubs, Codep. L'entité territoriale vérifiant le bon déroulement de l'organisation.

Le Pass'compétition est laissé libre à chaque fédération ; il n'y aura pas de livret pédagogique commun mais des documents d'accompagnement. L'organisation sera du ressort d'une entité territoriale Codep ou Comité uniquement.

Quelles sont les déclarations administratives obligatoires auprès de la Commission Nationale pour effectuer une formation ou un passage de tests ENF ?

Les Formations Evaluator ENF1 – ENF2 et ENF3 doivent être inscrites au calendrier national des formations auprès de : secretaire_formation@nageavecpalmes-ffessm.com par l'intermédiaire des Commissions Régionales de Nage avec Palmes. En ce qui concerne les tests ENF seules les sessions de Pass'sport de l'eau et de Pass'compétition doivent être inscrites sur la calendrier national formation.

Lors des formations I.E.F ou M.E.F1 nage avec palmes est ce que j'ai obligatoirement l'Evaluateur ENF1 ou ENF2 en ayant suivi la formation de cadre nage avec palmes ?

Non, les formations de cadres FFESSM ne donnent pas obligatoirement l'équivalence Evaluator ENF. Pour que cela puisse être possible, il faut que la formation réponde à plusieurs critères :

- Lors de son inscription sur le calendrier national des formations, il doit être précisé clairement « Formation Initiateur et Evaluator ENF1 » ou « Formation M.E.F.1 et Evaluator ENF2 »
- Le dossier d'inscription doit, clairement, identifier une inscription pour la formation Evaluator ENF ; c'est ce qui est le cas pour les nouveaux dossier d'inscription Initiateur Entraîneur nage avec palmes.
- La formation doit obligatoirement correspondre à l'ensemble de la formation Evaluator ENF avec la partie théorique et la partie mise en application pratique.

En ce qui concerne l'Evaluator ENF2, le candidat potentiel devra être Evaluator ENF1 et avoir participé à l'évaluation de **deux sessions** de passage du test « Sau'nage ».

Comment est composé le numéro des évaluateurs ENF ?

Un numéro d'identifiant Evaluator ou Assistant Evaluator est attribué exclusivement par la F.F.E.S.S.M. ou une de ses structures déconcentrées représentée par le cadre formateur : chaque région donne son propre numéro d'ordre.

N° de la Fédération au sein du CIAA : FFESSM		N° de département du lieu de délivrance			Année de délivrance		N° d'Evaluateur ou d'Assistant Evaluateurs			Nature de la Formation :	Profil du candidat :
										1 pour ENF1 2 pour ENF2 3 pour ENF3	E= Evaluator A= Assistant
0	2										

Qu'est ce que le Sauv'nage ?

Le Sauv'nage est une première étape qui permet d'acquérir des compétences minimales pour assurer **sa propre sécurité** dans l'eau.

Etape	Objectif visé	Tâche à réaliser	Consignes "être capable de..."
1	Enchaînement entrée dans l'eau et immersion	Réaliser une entrée dans l'eau simple avec impulsion, une immersion totale et une remontée passive.	Sauter du bord, se laisser remonter passivement
2	Flottaison ventrale	Réaliser une flottaison ventrale	Réaliser un équilibre en position ventrale
3	Immersion orientée	Enchaîner un déplacement ventral, un passage en immersion et une sortie de l'eau maîtrisée	Nager jusqu'au cerceau et y entrer
4	Equilibre vertical	Se maintenir en position verticale	Rester en position verticale tête hors de l'eau durant 5 secondes
5	Enchaînement déplacements ventral et immersion	Enchaîner une succession de déplacements en surface et en immersion	R ressortir du cerceau, nager (entre 15 et 20m), passer sous chaque obstacle (ex : lignes d'eau). (3 espacés d'au moins 1,50m)
6	Flottaison dorsale	Réaliser une flottaison dorsale	Réaliser un équilibre en position dorsale
7	Déplacement dorsal	Réaliser une propulsion dorsale	Nager sur le dos (entre 15 et 20m)
8	Exploration de la profondeur	Enchaîner une immersion, un déplacement vers le fond du bassin, une localisation et la saisie d'un objet et une remontée maîtrisée	A la fin du parcours, aller chercher un objet au fond du bassin, le montrer au dessus de l'eau, le lâcher, terminer le parcours en position dorsale

Qu'est ce que le Pass'sports de l'eau ?

C'est un ensemble de 5 tests spécifiques aux cinq disciplines qui composent le Pass'sports. Il s'agit de tests techniques sur les fondamentaux de chaque spécialité. Cette seconde étape certifie l'acquisition de compétences sportives diversifiées à travers **la pluridisciplinarité**. Il faut donc bien passer les 5 tests en une ou plusieurs sessions et en réussir au moins trois.

Qu'est ce que le Pass'compétition ?

C'est la troisième étape qui garantie à son titulaire **un savoir faire minimum** pour aborder la compétition dans une discipline de son choix

Un évaluateur ENF- FFN peut-il valider un test dans une structure FFESSM ?

Oui, un évaluateur ENF licencié dans une autre fédération appartenant au C.I.A.A. peut valider un test dans une structure FFESSM, pour cela il doit demander un numéro d'évaluateur FFESSM à la Commission Nationale de Nage avec Palmes en joignant sa carte Evaluator ENF.

Un enfant qui est licencié dans un club non agréé E.N.F. peut-il passer et valider un test E.N.F. ?

Oui, un enfant licencié dans un club non agréé E.N.F. peut passer et valider un test E.N.F.. Pour cela il doit avoir comme formateur un cadre Evaluator ENF et passer le test lors d'une session "officielle" dans un club agréé ENF pour au moins le Sauv'nage.

Il y a-t-il une différence entre formateur et évaluateur ?

Oui, l'évaluateur lors des sessions de tests doit obligatoirement avoir le niveau ENF correspondant au test à évaluer, tandis que le formateur de l'enfant peut être d'un niveau Evaluator ENF en dessous pour préparer le candidat. A chaque niveau d'ENF un assistant évaluateur peut aider pour la formation.

Les tests sont-ils reconnus en dehors de l'E.N.F. ?

Oui pour le Sauv'nage, l'arrêté du 25 avril 2012 du Ministère de l'éducation et de la jeunesse reconnaît à l'article 3 le Sauv'nage comme test pour les pratiques nautiques en centre de vacances ou de loisirs. Il est également reconnu comme étant un test du "Savoir nager" du socle commun des compétences du Collège.

A partir de quelle date les tests E.N.F. seront-ils obligatoires pour participer à une compétition FFESSM ?

A partir de la saison 2013 – 2014 tous les poussins nés en 2003 et après devront être en possession de leur Sauv'nage pour participer à une compétition FFESSM. Le site d'engagements e-nap bloquera automatiquement l'inscription dès le 15 septembre 2013.

Pour les autres tests y a-t-il une obligation de les obtenir ?

Actuellement, il n'y a pas d'autre obligation que pour le Sauv'nage. Mais ce n'est qu'une étape. La prochaine obligation concernera le **Pass'compétition qui interviendra pour la catégorie "benjamin 2" dès 2015** pour s'inscrire dans une compétition FFESSM. La nage avec palme dispose d'un système d'Ecole et de recrutement qui est moins précocose qu'en natation. On ne vient pas dans les clubs de NAP pour apprendre à nager, ce serait limitant de demander le Pass'compétition trop tôt.

Est-ce que les tests peuvent être modifiés assez souvent ?

Non, pour les tests qui sont dans l'espace interfédéral comme le Sauv'nage ou le Pass'sports ; pour les modifier il faut l'accord des 18 fédérations. Tandis que pour le Pass'compétition c'est différent, étant du ressort de la FFESSM, il peut être modifié lorsque la Fédération le décide.

J'ai un Sauv'nage délivré par une autre fédération, est-il valable à la FFESSM ?

Oui, quelque soit la fédération ; en ce qui concerne la FFESSM vous envoyez une copie, avec le numéro de l'évaluateur, à la commission nationale de nage avec palmes pour que vous soyez enregistré dans la base de données avec le même numéro d'origine.

Le Pass'compétition semble restrictif, qu'en est-il réellement ?

Tout d'abord, il est important de recentrer les tests sur la logique de l'E.N.F. ; tous sont des tests validant des compétences en termes "d'être capable de ..." c'est ce qui est important il n'y a pas de notion de performance. L'enfant doit être capable de réaliser une succession d'actions motrices quelque soit la vitesse ou le temps qu'il met. Le Pass'compétition est une approche de la problématique de la compétition, l'enfant doit savoir être en situation de compétition et en connaître les procédures.

L'approche du test ne demande pas d'appréhender le stress pré-compétitif. C'est pour cela, également, qu'il y a une demande de restitutions de données de l'enfant vers l'évaluateur : je contrôle bien ce que je fais – donc je suis capable de demander et de restituer mon temps. Cette restitution est demandée pour éviter au nageur d'être "performer" dans sa réalisation tandis qu'on lui demande d'être "acteur".

Le choix des épreuves a été fait pour garder la spécificité technique de notre discipline, la nage en monopalmes. Notre discipline est différente de la natation parce qu'elle a un tuba, un engin propulseur, et qu'elle se pratique en surface, en immersion, en apnée ou en longue distance. Nous avons éliminé l'immersion et la longue distance par souci de simplification du test. Nous avons intégré l'apnée qui est spécifique à notre discipline et à notre fédération. La pratique bi-palmes a été appréhendée dans le Pass'sport NAP. Mais rappelons que ce n'est qu'un test technique permettant de tendre vers la spécificité nage avec palmes.

Quelles sont les préconisations fédérales pour l'apprentissage des tests ENF ?

Une liste de préconisations est donnée à l'ensemble de nos cadres fédéraux FFESSM pour les aider dans la mise en place de ce projet d'envergure.

1. Sauv'nage : à l'intention des 8 – 9 ans sur 6 mois
2. Pass'sports de l'eau : 10 à 12 ans.
3. Passage du Pass'sports de l'eau : entreprendre l'apprentissage et le passage sur une saison et demi.
4. Par rapport aux différents apports pour l'apprentissage de notre discipline, il est préconisé de passer les disciplines dans cet ordre : Plongeon – Natation – Nage Synchronisée – Nage avec palmes – Water polo.
5. Dans la démarche pédagogique, il est préconisé de commencer la saison sur l'ensemble des disciplines par séance puis de ne faire que 2 à 3 des activités sur plusieurs séances. Il nous semble plus judicieux, pour le développement moteur de l'enfant, de faire plusieurs activités par séance plutôt que de faire des cycles successifs (water polo puis plongeon ...).
6. Il nous semble souhaitable de valider les tests d'une façon échelonnée dans le temps plutôt que de tout valider en fin de cycle.

Quels conseils pouvez vous donner pour la réalisation des tâches ?

LE SAUV'NAGE : Pour toutes les tâches le nageur peut toucher la ligne d'eau s'il n'y a pas de prise d'appui, il en est de même pour le cerceau de la tâche n°2

Tâche n°1 : Le saut ne se fait pas obligatoirement d'un plot. Lors de la remontée, si le fond est peu profond il y a possibilité d'avoir une « légère » impulsion sur le fond.

Tâche n°2 : les jambes doivent rester tendues et serrées, le test est valable même si les jambes ont tendance à descendre.

Tâche n°5 : La nage réalisée entre 15 et 20 mètres est libre sur le ventre, elle peut donc être du type brasse ou crawl.

Tâche n°6 : La figure dite en « étoile » est autorisée pour cet équilibre dorsal.

Tâche n°8 : Deux tentatives sont acceptées, mais il ne doit pas y avoir de reprise d'appuis.

PASS'SPORTS DE L'EAU :

PLONGEON

Tâche n°2 : Lors du saut, les pointes de pieds doivent être tendues.

Tâche n°3 : Le redressement à la fin de la roulade doit s'effectuer sans poser les mains au sol et les mains doivent tenir les jambes.

Tâche n°5 : L'entrée est du modèle de celle appelée « bombe ».

Tâche n°6 : La rotation en avant doit se faire d'une hauteur de 20 à 30 cm au dessus de l'eau.

Tâche n°7 : Si le bassin est équipé d'une goulotte « californienne » il faut partir en position accroupie.

Tâche n°8 : Lors de la réalisation du dauphin arrière, si la tête est en flexion la tâche n'est pas acquise.

NATATION SYNCHRONISEE L'ensemble du test se réalise sans pince nez.

Tâche n°4 : La posture du bras, hors de l'eau, est libre.

Tâche n°5 : Levée d'une jambe hors de l'eau : une flexion de celle-ci est autorisée.

Tâche n°6 : Le mouvement est une godille avec les mains près des hanches. Le manque de continuité des appuis n'est pas sanctionné.

NATATION COURSE

Tâche n°2 : La position de la tête, lors de la coulée, n'a pas d'importance.

Tâche n°3 : Lors des échanges ventilatoires, il n'y a pas de rythme imposé.

WATER POLO Les buts feront 2 m x 0,70 m

Tâche n°3 : Le passage sur le dos est possible mais la tête doit rester hors de l'eau.

Tâche n°5 : L'action de tir doit être rapide.

NAGE AVEC PALMES Test réalisé sans masque mais avec lunettes ; la face du nageur peut sortir de l'eau mais pas le nez.

Le Pass'compétition doit il être réalisé lors d'une compétition ?

Non, c'est d'abord un test d'évaluation de compétences. L'objectif principal étant que le candidat appréhende bien l'environnement compétitif. C'est la connaissance de la procédure de départ qui est importante et la capacité à restituer ou à contrôler sa performance, c'est pour cela que la fin des deux tests n'est pas dans la logique du règlement national. Il ne faut pas oublier que le Pass'compétition est le test qui valide l'accès à la compétition, donc n'allons pas trop vite en mêlant "accès à" et "pratique de la compétition".

L'agrément de mon club doit il être renouvelé chaque année ?

L'agrément est annuel, mais il est renouvelé par tacite reconduction si vous avez réalisé au moins :

- une mise en place des passages de tests selon les critères du cahier de charges E.N.F
- la mise en place et le suivi administratif des sessions de passage de tests,

et envoyé un bilan annuel détaillé de l'activité, (documents types fournis par la Fédération).

La formation d'évaluateur ENF 2 doit-elle être réalisée au niveau national ?

Non, maintenant que la majorité des régions ont un ENF 3 la formation des ENF 2 peut être réalisée par les commissions régionales de nage avec palmes. N'importe quel candidat pourra aller se former dans la région qu'il souhaite. Seule, pour l'instant, la formation ENF3 reste du ressort de la commission nationale ; mais cette formation se décentralisera vers les régions dans un avenir proche.

Un évaluateur ENF 1 est-il obligatoirement évaluateur du club où il est licencié ?

Non, la structure doit être agréée E.N.F et après elle recrute les évaluateurs et éventuels assistants évaluateurs et s'assure qu'ils ont suivi une formation adaptée au niveau des tests (cahier des charges ENF 2013). L'évaluateur n'a pas besoin d'être licencié dans le club agréé pour officier. Il est de ce fait recruté par la structure agréée.

Qu'est ce que veut dire "passer un test" ?

Cela veut dire qu'il s'agit de commencer et de terminer l'épreuve du mieux possible, tout test non exécuté dans sa globalité est considéré comme non passé.

Est ce qu'il y a un chronologie pour passer les tests selon l'âge ?

Non, il n'y a pas de chronologie spécifique selon l'âge. Les tests doivent être passé dans l'ordre : Sauv'nage puis Pass'sports de l'eau puis Pass'compétition.

Où peut-on trouver toutes les informations sur l'E.N.F. ?

Les informations et tous les documents administratifs sont sur le site de la Commission Nationale de Nage avec Palmes : <http://www.nageavecpalmes-ffessm.com/> dans le menu déroulant « FORMATION » et à la rubrique « ENF Ecole de Natation Française ».

Où peut-on se procurer les livrets et diplômes l'E.N.F. ?

Les Livrets, D.V.D., les cartes d'évaluateur ENF1 – ENF2 – ENF3 et de tests Sauv'Nage / Pass'Sports de l'eau / Pass'Compétition sont à commander sur le site : <http://www.ffessm.fr/> cliquez sur « L@boutique FFESSM » puis aller en bas du menu : **documents** « cliquez » sur **Documents officiels**.

Renseignements : secretaire_formation@nageavecpalmes-ffessm.com

L'E.N.F. n'est pas une règle c'est un concept novateur de formation, ce n'est ni une compétition, ni un élément de statistique, mais le franchissement d'étapes qui valident des compétences développées par l'enfant.